

COMMUNE DE LA BALME DE SILLINGY
MADAME SEVERINE MUGNIER
MAIRE
13 ROUTE DE CHOISY
74330 LA BALME DE SILLINGY

Annecy, le – 4 SEP. 2025

Nos réf. : 102/MP/AB

Affaire suivie par : Amandine Bunoz - 04 50 33 50 56 - amandine.bunoz@hautesavoie.fr

Objet : Consultation de la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Balme de Sillingy

Madame le Maire,

Par courrier du 15 avril 2025, vous avez sollicité l'avis du Département de la Haute-Savoie sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Balme de Sillingy.

Le projet de révision allégée n°2 du PLU concerne notamment l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU des Grandes Raisses, avec pour objectif de définir les conditions de cette ouverture. À ce titre, le Département souhaite formuler des remarques concernant l'Orientations d'Aménagement Programmée (OAP) des Grandes Raisses, au titre de ses compétences relatives aux routes départementales.

En ce qui concerne les accès sécurisés, l'opération sera desservie par un accès existant, sans création d'accès sur la RD 1508, conformément aux prescriptions du Département.

Dans la zone 1AUf correspondant à l'OAP des Grandes Raisses, le PLU prévoit actuellement un recul de 30 mètres des constructions par rapport à l'axe de la RD 1508. Toutefois, en raison du classement de cette voie en tant que déviation d'agglomération, le recul recommandé devra être porté à 40 mètres.

Le Département de la Haute-Savoie donne un avis favorable sur le projet de révision allégée du PLU de La Balme de Sillingy sous réserve de la prise en compte des remarques et observations formulées ci-dessus.

En outre, le Département souhaiterait être destinataire d'une version numérisée du PLU lorsqu'il sera approuvé.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Martial SADDIER

Copie : Mme GONZO-MASSOL Valérie et M. DAVIET François, conseillers départementaux du canton d'Annecy 1